

BOIS : Siège de Liffol » devient la 1re IGP de France en produits manufacturés

Grande satisfaction pour les professionnels du [POLE LORRAIN DE L'AMEUBLEMENT BOIS](#) / T : 03.29.94.01.03, « Siège de Liffol » devient la 1ère IGP de France en produits manufacturés. La présence d'une production de sièges remonte à 1850 à Liffol-le-Grand et sa région (Vosges). Un savoir-faire entretenu par les entreprises liffoloises notamment les [ETABLISSEMENTS PIERRE LAVAL](#) / T : 03.29.06.60.00, créés à la fin du XIXe siècle. Le label IGP « Siège de Liffol » peut être utilisé par tous les fabricants de sièges installés dans le périmètre géographique déterminé par le label (165 communes). Toutes les entreprises réalisant tout ou partie des 22 étapes de fabrication obligatoires dans la zone géographique répertoriée. www.plab.org / www.laval-liffol.fr/home.html